



Cahier d'information  
Répit estival 2024

**Programme  
Adaptatou**

# Documents à apporter

- Une copie du plan d'intervention établi pour le participant durant la dernière année, le cas échéant
- Une copie des ordonnances médicales, s'il y a lieu
- Une copie de la carte d'assurance maladie (recto et verso)
- Une copie de la page 12 de ce document (Baignade), remplie

## HEURE D'ARRIVEE ET DE DEPART

L'accueil se fera à **19 h 00** au Camp Mariste (8082 Chemin du lac Morgan, Rawdon).

Le départ se fera à **14 h 00**

# Nous joindre

**Répit Emergo**

1862, rue Jolicoeur

Montréal (Québec) H4E 1X2

Téléphone : 514-931-2882  
Courriel : [info@repitemergo.com](mailto:info@repitemergo.com)  
Site internet : [www.repitemergo.com](http://www.repitemergo.com)

# Modalités d'annulation et de remboursement

1. Les frais d'adhésion de 35 \$ ne sont pas remboursables.
2. En cas d'annulation en cours de séjour, vous devrez payer le coût des services déjà reçus. Il y a également une pénalité qui représente la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.
3. L'annulation doit se faire par courriel ([info@repitemergo.com](mailto:info@repitemergo.com)), par la poste ou par téléphone (514-931-2882) auprès d'un membre du personnel de l'équipe permanente de Répit Emergo (adjointe administrative, comptable, direction).

## Reçus

Les reçus relatifs aux frais du répit estival seront envoyés en **septembre**, en même temps que les remboursements d'aide financière pour les personnes concernées.

# Bien-être et hygiène personnelle



## Crème solaire

Tous les participants doivent apporter de la crème solaire. Nous vous conseillons celle ayant un facteur de protection solaire de 30 (FPS 30), qui offre une meilleure protection contre les coups de soleil.

## Chasse-moustiques

Voici quelques renseignements relatifs à l'utilisation du **chasse-moustiques** d'après les recommandations de Santé Canada. Il est important de savoir qu'il s'agit du moyen de prévention le plus efficace contre l'infection du virus du Nil. Le tableau ci-dessous indique le pourcentage de DEET recommandé en fonction de l'âge de la personne sur laquelle il est appliqué. Les produits contenant de la citronnelle sont également efficaces. Ils nécessitent cependant des applications beaucoup plus fréquentes.

Âge de la personne	% de DEET recommandé	Usage recommandé
2 à 12 ans	10 % ou moins	Maximum 3 fois par jour Éviter visage et mains.
12 à 18 ans	10 à 30 %	Aux 3-4 heures Éviter visage et mains.
18 ans et plus	20 à 30 %	Aux 3-4 heures Éviter visage et mains.

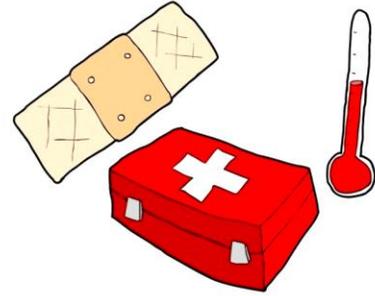
## Incontinence

Veillez prévoir une quantité suffisante de culottes d'incontinence ou de couches pour la durée totale du séjour. Si nous devons en acheter, nous serons dans l'obligation de vous facturer.

## Menstruations

Pour cette période, veuillez prévoir des serviettes sanitaires en quantité suffisante ainsi que des médicaments, au besoin. Si nous devons en acheter, nous serons dans l'obligation de vous facturer.

# Santé



## Médicaments

Nous suggérons le système alvéolaire de distribution Dispill pour la gestion des médicaments. Vous pouvez obtenir gratuitement ce service sur demande, en téléphonant à l'avance à votre pharmacie. Il s'agit du mode le plus sécuritaire car le nom du participant et l'heure sont inscrits sur chaque dose. Si vous utilisez une dosette, celle-ci doit être bien identifiée.

Vous devez **obligatoirement** fournir **l'ordonnance valide** ou une photocopie de celle-ci pour chacun des médicaments apportés, qu'il s'agisse des médicaments habituels ou administrés au besoin (PRN).

Les médicaments administrés au besoin (PRN) doivent se trouver dans leur contenant original portant l'étiquette de la pharmacie et être accompagnés d'un feuillet d'information comportant la procédure d'administration officielle indiquée par le médecin ou le pharmacien, la dose à administrer, les instructions d'administration, l'effet, la durée de l'effet et les effets secondaires du médicament.

Vous devez remettre tous les **médicaments et crèmes médicamentées**, les **ordonnances correspondantes** et une **photocopie de la carte d'assurance-maladie** du participant au coordonnateur des soins de santé à votre arrivée au camp. Il ne doit pas y avoir de médicaments dans les valises à l'arrivée sur le site.

## Diète spéciale

Si votre participant suit une diète spéciale, vous devez fournir suffisamment de nourriture pour la durée totale du séjour. Les plats doivent être préparés et bien **identifiés** (nom du participant et contenu). Vous devez également nous remettre le menu de votre participant, correspondant à chacune des journées, avant le début du séjour. N'oubliez pas qu'il est formellement interdit d'apporter de la nourriture contenant ou pouvant contenir des noix ou des traces de noix.

# Noix et aliments contenant ou pouvant contenir des traces de noix

Il est **formellement INTERDIT** d'apporter de la nourriture **contenant ou pouvant contenir des traces de noix** sur le site du camp. Si votre participant suit une diète spéciale, vous devez vérifier ses collations, repas, liquides, céréales, desserts, etc. afin qu'ils ne contiennent pas de noix ou de traces de noix.

## Maladie cardiaque

Si votre participant a une maladie cardiaque, vous devez nous **faire parvenir** un certificat médical attestant qu'il peut s'adonner aux activités, en nous précisant les restrictions ou les limitations, le cas échéant.

## Maladies contagieuses

Si, 15 jours avant son départ pour le camp, votre participant a eu une maladie contagieuse ou a été en contact avec une personne porteuse d'une maladie contagieuse (oreillons, varicelle ou autre), veuillez en aviser le coordonnateur des soins de santé lors de votre arrivée sur le site du camp.

## PLAN D'INTERVENTION

Si un plan d'intervention a été établi pour votre participant durant la dernière année, nous vous demandons de nous le faire parvenir afin que nous puissions en tenir compte pour lui offrir un meilleur encadrement.

# Vêtements et articles à apporter (5 nuitées)

Voici la liste de vêtements à prévoir pour le séjour de votre participant. N'oubliez pas de modifier les quantités selon ses besoins. Attention : tous les vêtements et les objets personnels doivent être clairement **identifiés**. Nous ne sommes pas responsables des articles et vêtements perdus.

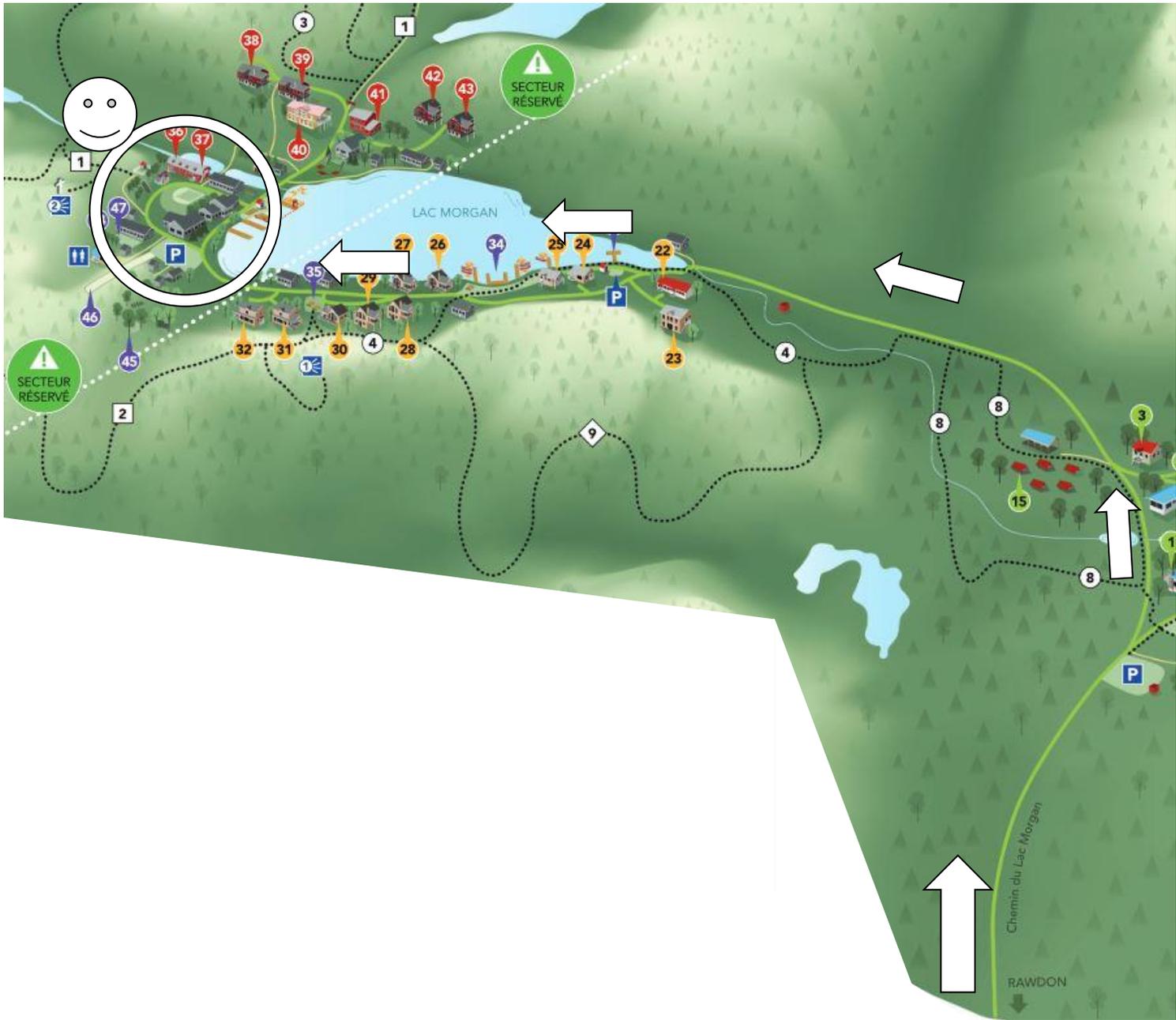
Lors de la journée d'accueil, un accompagnateur dressera une liste de tous les articles et vêtements.

10 sous-vêtements	1 paire de pantoufles	1 sac à dos ( <b>obligatoire</b> )
10 paires de bas	1 paire de bottes de pluie	1 gourde d'eau étanche
2 paires de bas chauds	1 sac à linge identifié (pour le linge sale)	1 sac de couchage ( <b>obligatoire</b> )
8 t-shirts	4 débarbouillettes	1 ensemble de draps de lit (simple)
2 chandails à manches longues	1 serviettes de bain	2 taies d'oreiller
6 pantalons courts	1 serviettes de plage	Souliers d'eau (si désiré)
3 pantalons longs	Shampooing	1 lampe de poche
3 pyjamas	Désodorisant	
1 maillot de bain	Savon	
1 chapeau de soleil	Peigne ou brosse à cheveux	
1 coupe-vent	Brosse à dents	
1 imperméable	Dentifrice	
1 paire de chaussures fermées	Crème à raser et rasoir (si besoin)	
1 paire de sandales (qui s'attachent)	Chasse-moustiques	
	Crème solaire	

# Vêtements et articles à apporter (12 nuitées)

16 sous-vêtements	1 paire de chaussures fermées	Brosse à dents Dentifrice
16 paires de bas	1 paire de sandales (qui s'attachent)	Crème à raser et rasoir (si besoin)
4 paires de bas chauds	1 paire de pantoufles	Chasse-moustiques
13 t-shirts	1 paire de bottes de pluie	Crème solaire
4 chandails à manches longues	2 sac à linge identifié (pour le linge sale)	1 sac à dos ( <b>obligatoire</b> )
10 pantalons courts	10 débarbouillettes	1 gourde d'eau étanche
5 pantalons longs	2 serviettes de bain	1 sac de couchage ( <b>obligatoire</b> )
4 pyjamas	1 serviettes de plage	1 ensemble de draps de lit (simple)
1 maillot de bain	Shampooing	2 taies d'oreiller
1 chapeau de soleil	Désodorisant	Souliers d'eau (si désiré)
1 coupe-vent	Savon	1 lampe de poche
1 imperméable	Peigne ou brosse à cheveux	

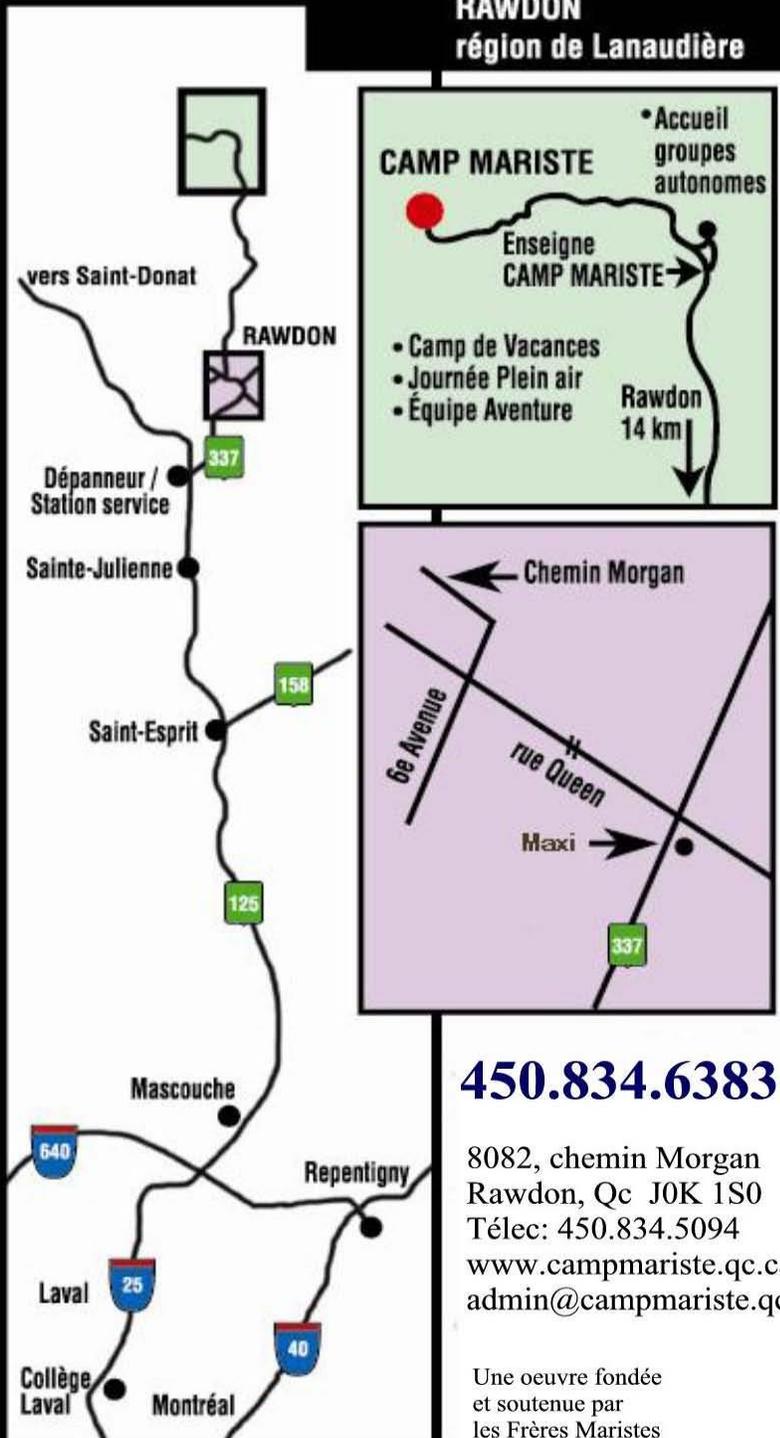
# Carte du Camp Mariste



# Trajet

## Trajet pour se rendre au Camp Mariste

**RAWDON**  
région de Lanaudière



The map illustrates the route from Montreal to Rawdon. It starts in Montreal, heading north through Collège Laval, Laval, and Mascouche. The route follows Highway 25, then Highway 125, Highway 158, and finally Highway 337. Key locations along the way include Saint-Esprit, Sainte-Julienne, and Rawdon. A detailed inset map shows the local area around Rawdon, including the 'Enseigne CAMP MARISTE' and 'Chemin Morgan'. The inset map also shows the intersection of Highway 337 and Highway 158, and the location of the 'Maxi' store.

**De Montréal**

Le plus court chemin est d'emprunter l'autoroute 25 jusqu'au bout puis la route 125 Nord.

Après le village de Sainte-Julienne, bifurquez à droite pour rejoindre Rawdon par la route 337.

Dans Rawdon, tournez à gauche sur la rue Queen (au MAXI). Remontez cette rue et tournez à droite sur la 6<sup>ème</sup> avenue. Suivez le chemin Morgan sur 14 km **et à la fourche à l'entrée du domaine (grande enseigne CAMP MARISTE verte sur fond blanc), prenez la gauche pour les derniers 4km.** Bonne route!

**De Joliette**

Prenez la 158 jusqu'à la jonction de la 125. Par la suite, suivez le trajet en provenance de Montréal ci-dessus.

### 450.834.6383

8082, chemin Morgan  
Rawdon, Qc J0K 1S0  
Télec: 450.834.5094  
[www.campmariste.qc.ca](http://www.campmariste.qc.ca)  
[admin@campmariste.qc.ca](mailto:admin@campmariste.qc.ca)

Une oeuvre fondée  
et soutenue par  
les Frères Maristes



**camp mariste**  
DEPUIS 1951



Camp de vacances  
**CERTIFIÉ**  
ACQ

# Rappel

## Copie des ordonnances médicales

Lors de l'accueil de votre participant au camp, vous devrez obligatoirement remettre une copie de l'ordonnance médicale pour chacun des médicaments à administrer, qu'il s'agisse des médicaments habituels ou administrés au besoin (PRN).

En cas d'oubli, vous devrez vous rendre à la pharmacie la plus proche afin d'obtenir une copie de chacune des ordonnances médicales de votre participant.

Cette politique vise à assurer le bien-être de toutes les personnes présentes sur le site du camp.

Pour les médicaments administrés au besoin, nous devons aussi avoir les informations suivantes : la procédure d'administration officielle indiquée par un médecin ou un pharmacien, la dose à administrer, les instructions d'administrations, l'effet, la durée de l'effet et les effets secondaires du médicament.

Merci!

# Baignade (au Lac Morgan)

Au Camp Mariste, nous avons la chance de pouvoir se baigner dans un beau lac. Lors des périodes de baignade, votre enfant est accompagné en tout temps par son moniteur. Des sauveteurs sont aussi sur place pour assurer la sécurité de tous. Des vestes de flottaison certifiées sont disponibles. Avant la première baignade, chaque enfant âgé de plus de 8 ans doit passer un « test » de nage. Ce test est organisé par les sauveteurs et le moniteur Emergo fera le test avec l'enfant.

Mon enfant a **moins de 8 ans** (devra porter une veste de flottaison lorsqu'il est dans l'eau ou sur l'eau)

Mon enfant a **8 ans ou plus** (ne portera pas de veste si les sauveteurs jugent qu'il passe le test)

Mon enfant a **8 ans ou plus** (mais je souhaite qu'il porte une veste de flottaison en tout temps)

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_